



Monsieur le Directeur
Direction de l'Industrie, des mines et
De l'énergie en Nouvelle Calédonie
1, rue Edouard Unger
BP 465
98846 NOUMÉA Cedex

Nouméa, le 18/11/2013

Lettre recommandée avec accusé de réception

N° G-HSSQR-C-F-2013-028-JF-JF

Objet : Deuxième lot étude de danger

Monsieur le Directeur,

Tel que prescrit dans notre arrêté ICPE, vous trouverez ci-joint le deuxième lot du renouvellement de nos études de dangers.

- 1. Unité 310 - Usine de calcaire
- 2. Unité 320 - Usine de chaux
- 3. Unité 242 - Précipitation des hydroxydes
- 4. Unité 245 - Elimination du cuivre
- 5. Unité 255 - Elimination du zinc
- 6. Unité 275 - Précipitation du cobalt
- 7. Unité 250 - Extraction primaire par solvant
- 8. Unité 260 - Extraction secondaire par solvant

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Jonathan Faucher
Directeur Hygiène Santé Sécurité Qualité et Risque

Vale Nouvelle-Calédonie SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 252 359 618 € - Siège social 38 rue du Colisée 75008 Paris - Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de Kwa Neie, Prony - 98810 MONT-DORE - Adresse postale : Immeuble Malawi - 52, avenue Maréchal Foch - BP 218 - 98845 NOUMÉA CEDEX, Nouvelle-Calédonie - Tel : +687 23.50.00 - Fax : +687 23.50.75 - Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris - n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa

APE 24.45Z - TVA Intra-communautaire : FR2731395470

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada limited, Sumic Nickel Netherlands B.V. et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS